

SOMMAIRE - Rencontre du 28 novembre 2006 POINTS PRINCIPAUX DU COMPTE RENDU

PRÉAMBULE : Mot de bienvenue. Nouveau participant : M. Dimitri Tsingakis, ingénieur, qui vient de se joindre récemment au personnel du Centre environnemental de l'AIEM.

COURTE PRÉSENTATION DE M. PIERRE ROY, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES

M. Roy a présenté le Centre Roussin, qui célébrera ses 100 ans d'existence en 2007. Il a aussi rappelé la parution récente du *Diagnostic local et concerté en sécurité urbaine pour l'arrondissement Rivière-des-Prairies – 2006*. Diverses facettes de la sécurité ont fait l'objet de sondages auprès des résidants, notamment dans le cadre de la prévention de la criminalité. Le sentiment des résidants face à leur préparation en cas de désastre naturel ou industriel a été également sondé. Référence : www.centre-roussin.org/tandem/presentation_document.html

1. LECTURE, APPROBATION DES OBJECTIFS, DE L'ORDRE DU JOUR

Acceptés, avec l'ajout de quelques points de suivis au point 5 et un item sous Varia.

2. RÉVISION ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 26 SEPTEMBRE 2006

Accepté tel que présenté.

3. NOUVELLES EN BREF

Un total de 12 articles et parutions présentés traitent de sujets variés : les pressions d'opposants à un projet industriel, l'industrie dans la vie communautaire, la loi canadienne sur la qualité de l'air, les bonnes pratiques de chauffage au bois pour contribuer à diminuer la pollution de l'air, la fermeture d'une usine métallurgique, la diffusion de l'étude d'impact d'un projet de pipeline et la tenue de séances d'information et de consultation publiques.

4. SUIVI DÉCOULANT D'UN ÉVÉNEMENT D'ODEURS - Résumé de la rencontre de rétroaction avec le service Sécurité incendie de Montréal (SIM)

Le directeur adjoint de l'école secondaire Daniel-Johnson dit être satisfait de la qualité des échanges avec les représentants du service de Sécurité incendie de Montréal (SIM), le directeur général de l'AIEM et le directeur de l'usine, dont certaines activités préparatoires à l'entretien d'un équipement ont causé un épisode d'odeurs dans les quartiers voisins (en septembre dernier). Il y aura aussi des suivis afin d'améliorer les procédures de communication entre les industries et le SIM dans ce genre de situation. L'utilisation du service 911 a été proposée. Cette procédure a été acceptée par les membres de l'AIEM.

Toutefois, elle nécessite certains ajustements de la part du SIM pour éviter d'engager les efforts prévus pour une intervention en cas d'accident majeur. La rencontre a permis de confirmer que le comportement adopté à l'école avait été approprié dans les circonstances.

Précisons que :

- L'événement a été de courte durée (entre 5 et 10 minutes), les quantités émises d'H₂S (sulfure d'hydrogène, gaz à odeur d'œufs pourris) ont, par conséquent, été très faibles.
- Les mesures de qualité de l'air (H₂S) aux postes d'échantillonnage du réseau de l'air géré par l'AIEM et celles du Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA) de la Ville de Montréal se situaient en deçà de la limite de détection des appareils de mesures. Toutefois, le sulfure d'hydrogène est un gaz très odorant à des teneurs très faibles.
- L'équipement en question n'était pas en service, mais en arrêt pour entretien.
- Suggestion de sujet pour un atelier futur d'information et d'échanges : expliquer une méthodologie d'analyse de risques et de conséquences (méthode en « nœud papillon »).

5. POINTS D'INFORMATION ET AFFAIRES DÉCOULANT DES RENCONTRES PRÉCÉDENTES

5.1. Informations de la part des membres de l'AIEM : questions découlant

Des renseignements d'intérêt (comité de suivi ; travaux ; audits de systèmes de gestion environnementale et de système qualité ; incidentes, suivis de plaintes et correctifs) ont été fournis par Gaz Métro, Interquisa, Marsulex, Raffinerie Petro-Canada, Raffinerie Shell, Terminal de Montréal-Est, Ultramar Limitée. Informations additionnelles liées à la fermeture de l'usine métallurgique Wolverine Canada.

5.2. Bilan des nuisances rapportées à la Ville de Montréal : septembre et octobre 2006

Le bilan totalise 28 plaintes (bruit et haute flamme de torchère, fumées, odeurs) attribuées aux activités des établissements de l'AIEM, soit environ 12 % (sur 230) des plaintes enregistrées pour le territoire de l'Île de Montréal durant cette période. L'AIEM procédera à une analyse des bilans 2006 afin d'identifier les causes liées à l'augmentation des plaintes par rapport aux années précédentes.

5.3. Complément d'information concernant la suie

En guise de suivi, le représentant de Chimie Parachem a apporté de nouveaux éléments d'information, notamment sur l'échantillonnage des particules lors de l'événement.

5.4. Système d'alerte à la population : tests le 14 décembre 2006 (à 10 h 30)

M. P. Frattolillo en fait l'annonce. Les sirènes installées chez Interquisa et à la raffinerie Shell seront mises à l'essai, de même que le processus d'alerte (au 911, service de Sécurité incendie de Montréal) et de notification radio. Madame L. Lachapelle, d'Interquisa explique en détail la nature des essais et confirme que des démarches sont entreprises pour la réalisation d'une campagne de communication complète l'an prochain auprès de la population, en collaboration notamment avec la Ville de Montréal-Est, l'arrondissement de Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles, la Ville de Montréal et les usines appropriées. Le son des sirènes est un son modulé (d'une durée de trois minutes). On peut l'entendre sur la vidéo réalisée par le CMMI de l'Est, intégrée au site Internet de l'AIEM : www.aiem.qc.ca/cmml-site/cmml/

5.5. Étude socio-économique

M. A. Brunelle informe que l'AIEM a mandaté une firme pour réaliser une étude socio-économique sur l'impact (apport économique, apport social) de ses établissements membres sur le milieu. Au mois de janvier, des membres de la communauté (dont les membres du CLIC) seront invités à participer à un groupe de discussion s'ils le désirent.

5.6. Suivi relatif au dossier du bruit environnemental

M. Brunelle rappelle que l'AIEM préparera le bilan 2006 des initiatives de ses établissements membres visant à réduire la contribution des sources industrielles au bruit environnemental urbain, dans le cadre d'une amélioration continue.

6. ATELIER D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES - *Les bilans atmosphériques : à quoi ça sert ?*

Cette présentation aborde une autre facette du thème de la qualité de l'air, choisi cette année par le CLIC. M. Y. Bourassa rappelle que la préparation des bilans (par l'industrie), et l'utilisation des données (notamment par la Ville de Montréal), découlent de réglementations environnementales. À l'aide de plusieurs illustrations, tableaux et exemples, il montre l'utilité des bilans d'émissions avec les mesures de la qualité de l'air ambiant. L'apport des actions volontaires de la part des industries pour réduire les émissions atmosphériques et améliorer la qualité de l'air, les projets menés en collaboration, servant à mieux adapter la réglementation par la suite ou corriger des problématiques, sont notamment mis en lumière. Plusieurs questions et précisions ont suivi la présentation dont une question qui revient souvent : « *L'amélioration continue : comment en informer le citoyen ?* »

7. VARIA

7.1 Dépôt de documents à titre d'information

7.1.1. Résolution de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

– Assainissement de l'air et de l'eau

M. B. Walker signale la problématique budgétaire soulevée par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) quant aux responsabilités déléguées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP) en matière d'assainissement de l'atmosphère. Il se dit préoccupé par cette situation. Plusieurs membres de l'AIEM ont signifié également leur préoccupation, car le service est apprécié, bénéfique pour l'environnement, l'industrie et la collectivité. Certains ont l'intention d'exprimer leurs inquiétudes auprès du Ministre responsable.

7.2 Précision du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs : question découlant de la rencontre CLIC du 29 mars 2006

Relatant une citation d'un article de journal qui remonte à 1985, M. A. Antoine dit ne pas avoir trouvé plus de renseignements au Ministère. La question portait à l'époque sur les normes relatives aux rejets liquides de raffineries de pétrole.

8 PRÉPARATION DES RENCONTRES FUTURES, DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 7 février 2007. Le lieu reste à déterminer.